

Snes Créteil *info*

Snes Créteil info - www.creteil.snes.edu - Tél. : 08.11.11.03.83 – Fax : 01.41.24.80.61 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger, 94112 Arcueil cedex

Un congrès dans l'action

Le congrès académique du SNES Créteil s'est achevé mardi 10 mars. L'assistance, un peu plus nombreuse qu'en 2007, et la participation en hausse aux élections internes qui ont précédé le congrès, montrent que la démocratie syndicale fonctionne, même si l'implication des sections d'établissements peut être largement améliorée.

Les interventions lors des débats introductifs et sur l'action, mardi après-midi, ont convenu que **la réussite de la grève du 19 mars était indispensable**. La situation dans l'Éducation Nationale constitue, le 19 mars et au-delà, un des leviers de mobilisation. **La mobilisation dans le Supérieur est à cet égard un point d'appui essentiel**. Les revendications du second degré rejoignent celle du supérieur : les suppressions de postes à la rentrée prochaine, les atteintes aux statuts, l'éclatement du Service Public sous le prétexte de l'autonomie, la précarisation des personnels, la casse de la formation des maîtres...

Il est possible de faire reculer le gouvernement. Le SNES Créteil exige le retrait du projet de Master-Concours Darcos-Pécresse et l'ouverture de véritables négociations sur la réforme de la formation des enseignants, la revalorisation de leurs métiers et des salaires, les suppressions de postes... Le SNES Créteil juge nécessaire de poursuivre rapidement après le 19 mars, y compris par la grève. Il faut se féliciter que l'unité syndicale soit toujours de mise au niveau interprofessionnel. Les confédérations et la FSU, Solidaires et l'UNSA ont décidé de se réunir à nouveau le 20 mars 2009 au matin. **Pour le SNES Créteil, la FSU doit proposer la poursuite du mouvement sur les bases définies en janvier**. Le gouvernement doit répondre à ces revendications.

Pour préparer la grève du 19 mars, **le SNES Créteil appelle à l'organisation d'assemblées générales dans tous établissements**. Il appelle ses sections d'établissements à porter ses revendications, en particulier sur la formation des maîtres, et à mettre en débat la reconduction de la grève.

Le SNES propose la tenue d'AG FSU associant éventuellement d'autres organisations le 19 au matin et appelle à la mise en place de coordinations si possible interprofessionnelle par ville. Il appelle à participer à l'assemblée générale Ile-de-France qui se tiendra à la fin de la manifestation. (extraits de la Motion action adoptée par le Congrès Académique le 10 mars).

JEUDI 19 MARS
GRÈVE
UNITAIRE
INTERPROFESSIONNELLE
MANIFESTATION
RÉPUBLIQUE-NATION
14H

Rendez-vous FSU à confirmer

Élections SNES 2009

La participation à cette élection est en hausse sensible par rapport à 2007 : 41,7%, contre 37,4% en 2007, soit 140 votants de plus. Le SNES Créteil rappelle son attachement à l'organisation par la section d'établissement de ce scrutin, et remercie les militant-e-s qui ont pris part à l'organisation de cette élection.

Au niveau académique, les syndiqué-e-s avaient à se prononcer sur le Rapport d'activité présenté par la direction sortante, et sur la composition des instances statutaires pour les deux ans à venir (« vote d'orientation ») :

- la **Commission Administrative Académique** (35 titulaires), qui se réunit au moins une fois par trimestre, et décide de l'orientation de la section académique. On a coutume de dire que c'est le « parlement » du SNES ;

- les **Bureaux Départementaux** (ou bureaux de S2).

- le règlement intérieur du SNES Créteil prévoit l'élection, par CA Académique, d'un **Bureau Académique**, comprenant « un secrétaire général, un ou des secrétaires généraux adjoints, des secrétaires, un trésorier, éventuellement un trésorier adjoint, et autant de membres que la CA le juge nécessaire. » D'ordinaire, les membres du bureau académique sont au nombre de 17, choisis parmi les membres élu-e-s de la CA, et que les tendances y soient représentées en fonction de leur résultat aux élections.

SOMMAIRE

1/ Edito 2/ grève et manif le 19 mars 3/ Elections SNES 2009 4/ congrès 2009 : quelques mandats essentiels 5/ résultats des élections internes
SNES-Créteil Info – Prix : 0,30 € - Abonnement : 10 € - Imprimerie Spéciale SNES – hebdomadaire – Directeur de Publication G. Réquigny CP 0509S 06883. N°09-44

Congrès 2009

quelques mandats essentiels

Les points brûlants n'ont pas manqué : la formation des maîtres, la revalorisation, la réforme du lycée, l'imposition du socle commun au collège et ses conséquences (livret de compétence, PPRE), la précarité grandissante dans tous les métiers de l'Education... Sur tous ces points, le congrès a tranché. Vous pouvez retrouver l'intégralité des textes adoptés sur notre site, rubrique « vie du SNES ». Nous en publions ici quelques extraits.

Réforme du lycée

La réforme Darcos des lycées a été reportée d'un an devant la mobilisation conjointe des lycéens, des parents et des personnels. [...] le ministre continue à mettre en place des aspects de sa réforme en encourageant des « expérimentations » et en détournant des moyens destinés aux établissements difficiles pour les attribuer à un lycée, pourvu qu'il soit volontaire.

Le SNES appelle à refuser en lycée ces « expérimentations de la réforme Darcos » qui ont pour but de monter des exemples pour la justifier. Le SNES demande une réelle remise à plat qui abandonne les « 16 points de convergence ». Le SNES ne peut accepter de négocier sur la base d'un document qui présume de certaines conclusions. Après l'échec de la médiation du recteur De Gaudemar qui n'avait pas pouvoir de négociation, l'utilisation de la même méthode, directement inspirée des pratiques managériales, qui met en avant le directeur de sciences po Paris va conduire à la même impasse. Le choix de Richard Descoings est d'ailleurs conforme à la politique de Darcos

Le SNES demande donc :

le retrait de la réforme Darcos sur les lycées

le retour des postes supprimés

la prise en compte de ses revendications

Collège et Education Prioritaire

Dans les RAR (réseaux ambition réussite) devenus le territoire de toutes les déréglementations (horaires, programmes, statuts, organisation pédagogique), les conditions d'exercice du métier se dégradent et le traitement de la difficulté scolaire est externalisé vers les

enseignants référents ou des assistants pédagogiques. Le SNES exige que le cadrage national s'impose pour tous les établissements, y compris pour ceux de l'éducation prioritaire, en ce qui concerne les horaires d'enseignements, les programmes, les missions et les statuts. Les enseignants référents sont des vecteurs de cette déréglementation. Le SNES demande l'arrêt de leur recrutement et la répartition des moyens qui leurs sont alloués au bénéfice des équipes pédagogiques.

Alors qu'ils n'ont fait l'objet d'aucun bilan national objectif et que l'expérience montre qu'ils pénalisent les élèves en difficultés en préparant le plus souvent leur éviction précoce du système scolaire, les groupes de compétences sont préconisés dans ces collèges pour toutes les disciplines comme alternative au redoublement.

L'administration renvoie souvent à des groupes de compétences « à l'image de ceux qui se pratiquent en LV ». D'une part, leur pratique est peu répandue : les enseignants, avec le soutien du SNES, ont massivement refusé cette organisation. D'autre part, il n'y a jamais eu de bilan national objectif. Ces groupes de compétences ne sont souvent que des groupes de niveaux qui enferment les élèves les plus faibles dans leurs difficultés, ce que la recherche a démontré. En aucun cas ils ne peuvent servir de modèle pour les autres disciplines

Nos propositions pour une véritable relance de l'éducation prioritaire sont plus que jamais d'actualité.

Formation des maîtres

Le SNES Créteil exige le retrait du projet de Master-Concours Darcos-Pécresse et l'ouverture de véritables négociations sur la réforme de la formation des enseignants

Résultats des élections internes mars 2009

Vote d'orientation

	CA S3	Bureau S2 77	Bureau S2 93	Bureau S2 94
exprimés	97,22%	95,27%	95,78%	96,68%
blancs ou nuls	2,78%	4,73%	4,22%	3,32%
U&A	71,25%	75,62%	61,76%	78,66%
EE	18,44%	14,00%	25,31%	14,83%
Emancipation	6,19%	4,97%	10,04%	2,35%
PRSI	4,12%	5,42%	2,89%	4,16%

Vote sur le rapport d'activité académique

exprimés	98,00%
blancs ou nuls	2,00%
Pour	67,61%
Contre	6,65%
Abstention	25,74%

Répartition des sièges dans les instances statutaires

	CA Académique (titulaires)	Bureau académique (titulaires)	Bureau départementaux (titulaires)		
			Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne
Unité et Action	26	13	5	4	5
Ecole Emancipée	6	3	0	1	0
Emancipation	2	1	0	0	0
Pour la Reconquête d'un Syndicalisme Indépendant	1	0	0	0	0